Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

LETTRE N°12

LETTRE D'INFORMATION

URI CENTRE-VAL DE LOIRE CFDT



A l'ordre du jour session plénière du 3 mars 2025 du CESER

- Dynamique du sport en Centre-Val de Loire, Héritage JOP,
- Stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire,
- Stratégie régionale actions éducatives.

Avis sur le rapport « Dynamiques du sport en Centre-Val-de-Loire, héritage JOP»

AVIS CESER

Corapporteurs : Jean-Louis DESNOUES et Alicia MAINFERME

Héritage des JOP en Centre-Val de Loire : une dynamique à prolonger

Un levier de cohésion à préserver

La Région Centre-Val de Loire a pleinement contribué à l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cet événement a été un catalyseur de mobilisation autour du sport, renforçant la cohésion sociale. Il est maintenant crucial d'en préserver l'élan, notamment en faveur des jeunes, des femmes et du para sport.

Agir pour tous les publics

La Région veut généraliser l'accès au sport à travers des pactes d'engagement avec les ligues et comités, centrés sur la jeunesse, l'égalité femmes-hommes et le para sport. Toutefois, des clarifications sont attendues sur leur application concrète. D'autres enjeux majeurs doivent rester prioritaires : lutte contre les violences sexistes, sport-santé et volontariat.

Mieux penser le sport à l'école

L'engagement en faveur du sport scolaire doit s'élargir au-delà du seul UNSS : l'USEP et le sport universitaire sont essentiels pour ancrer une culture sportive de la maternelle à l'université. Cela renforcerait les passerelles vers le sport en club, en particulier pour les jeunes filles et les sportifs en situation de handicap.

Sport, inclusion et territoires : les défis à venir

Une billetterie sociale à pérenniser

Le succès du dispositif de billetterie solidaire a démontré l'impact du sport comme vecteur d'inclusion. Il a aussi permis de sensibiliser les publics éloignés à d'autres thématiques (orientation, emploi, citoyenneté…).

Des territoires à relier, des mobilités à penser

Le dispositif « Prends-toi aux jeux », pourtant bien accueilli, ne sera pas reconduit, au détriment de certains territoires comme le Lochois. L'accès au sport en milieu rural dépend aussi de la mobilité et d'un maillage équilibré des équipements.

Vers des équipements plus responsables

La Région affirme sa volonté d'intégrer l'éco-construction dans les projets sportifs. Toutefois, ce principe devrait être systématisé et inscrit comme prérequis. Les projets de halle d'athlétisme et de basket 3x3, par exemple, doivent clairement intégrer cette exigence.

Gouvernance, financement : garantir la continuité

Une gouvernance à renforcer

La Conférence régionale du sport doit jouer un rôle central dans la co-construction des politiques sportives. La concertation avec les partenaires reste trop faible, notamment dans l'évaluation des stratégies en cours.

Des moyens sous tension

Avec 17 M€ investis, la Région reste le premier soutien public au sport. Néanmoins, des inquiétudes subsistent : le budget 2025 acte une baisse de 1 M€ pour le dispositif Cap'Asso. Les projets d'infrastructure financés par les CRST pourraient être compromis faute d'engagement des collectivités.

Un héritage à ne pas gaspiller

L'élan né autour du para sport doit être consolidé. La reconnaissance des athlètes handisport comme sportifs à part entière marque une avancée majeure. À l'occasion des 20 ans de la loi de 2005, il serait regrettable de laisser retomber cette dynamique faute de moyens. ment une priorité.

EN CONCLUSION :

Les Jeux ont prouvé que le sport peut rassembler, émanciper et transformer. Mais l'héritage ne sera réel que s'il s'incarne dans des politiques concrètes, coordonnées et soutenues dans le temps. La Région Centre-Val de Loire a un rôle clé à jouer : en garantissant les moyens, en renforçant la concertation, et en s'assurant que chaque citoyen, quel que soit son âge, son genre, son lieu de vie ou son handicap, trouve sa place dans le mouvement sportif.

Avis sur le rapport « Dynamiques du sport en centre-val-de-loire, héritage JOP»

AVIS CFDT

Avis du CESER relatif à la dynamique du sport – héritage des JOP :

Intervention de Monsieur Jean Louis RENIER

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président du CESER, Monsieur le Vice-président du Conseil Régional, Monsieur le rapporteur, chers collègues,

La CFDT soutiendra l'avis de nos corapporteurs, en particulier sur les questionnements et inquiétudes soulevés. Notre région a vu des lieux d'excellence pour la pratique sportive être mis en valeur lors des JOP : Centre de tir de Châteauroux, le Centre équestre de la Motte Beuvron et d'autres lieux qui ont accueillis des sportifs qui se préparaient à ces épreuves.

La CFDT salue le volontarisme de la Région pour démocratiser les pratiques sportives tant pour les personnes valides que pour les personnes en situation de handicap, mais aussi le haut niveau d'engagement dans les CRST, en faveur de la pratique sportive.
Mais nous souhaitons aller plus loin dans l'interpellation de l'Etat, du Conseil Régional et des Structures des organisations sportives en dénonçant ouvertement les pratiques de certains dirigeants du football, qui après avoir abandonné les jeunes et la population pratiquant le football dans la deuxième ville d'Indre et Loire : Joué Les Tours ; voient maintenant la même catastrophe se dérouler à Tours, où plus de 500 jeunes pratiquant le football, se retrouvent sans possibilité de poursuivre leur passion sportive.
Nous entendons aussi les dirigeants de clubs de rugby qui se plaignent d'infrastructures vétustes, mais de certains élus locaux dont la collectivité n'a pas les moyens d'investir dans de telles infrastructures au bénéfice de leurs populations.

N'y a-t-il pas là un vaste projet de réflexion sur l'avenir de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire régional, tant au point de vue des infrastructures, que de la formation des encadrants et ceci au bénéfice de toutes les populations quelles que soient leur type de pratique sportive :

- Sport loisirs ;
- Sport santé pour la prévention de plusieurs maladies ;
- Sport au quotidien ;
- Sport éducatif ;
- Sport universitaire
- Sport compétition ;
- Etc.

Alors, oui poursuivons la dynamique des JOP.
Et donc, Ayons le courage de mettre en œuvre toutes nos énergies pour l'avenir de notre jeunesse et donc des citoyens qui feront société demain.

Avis sur le rapport stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire 2025-2030

AVIS CESER

INTRODUCTION
CORRAPORTEURS : BENOÎT COLIN ET CAMILLE COLLOCH

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) d'Île-de-France a été saisi pour rendre un avis sur le projet de Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESS) 2025. Ce schéma, élaboré dans un contexte de crise climatique, de transition numérique et de mutations économiques, vise à renforcer l'attractivité de l'Île-de-France et à adapter son système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI) aux enjeux actuels.

Un positionnement stratégique renforcé de l'Île-de-France

La région capitale concentre plus de 25 % des effectifs étudiants français, 40 % des chercheurs nationaux, 30 % des brevets déposés, ainsi que des pôles d'excellence et de compétitivité d'envergure mondiale. Le SRESS 2025 ambitionne de renforcer ce leadership en misant sur :

- L'attractivité internationale ;
- La structuration des établissements autour d'universités de recherche intensive ;
- Le soutien à l'innovation et aux partenariats publics-privés ;
- La territorialisation plus équilibrée de l'ESRI.

Des défis majeurs identifiés
Le CESER souligne plusieurs enjeux clés auxquels le SRESS doit répondre :

- Inégalités territoriales et sociales d'accès aux formations : malgré l'excellence de l'offre, certains territoires franciliens restent en marge ;
- Conditions de vie étudiante : logement, santé mentale, précarité ;
- Écoresponsabilité : intégration encore insuffisante des enjeux de transition écologique dans l'ESRI ;
- Lien avec le monde socio-économique : encore perfectible, notamment en matière de valorisation de la recherche et d'insertion professionnelle ;
- Gouvernance du système : besoin d'une meilleure articulation entre les différents acteurs (État, Région, établissements, entreprises…).

Les recommandations du CESER

1. Renforcer la coordination régionale entre les acteurs de l'ESRI pour éviter les redondances et favoriser les synergies ;
2. Améliorer l'accessibilité et la qualité de vie étudiante en agissant sur le logement, les transports, la santé et l'orientation ;
3. Accélérer la transition écologique de l'ESRI, en incluant ces enjeux dans les formations et la recherche ;
4. Encourager l'innovation ouverte et la diffusion des résultats scientifiques vers la société ;
5. Développer des campus inclusifs et durables ;
6. Soutenir les expérimentations pédagogiques et numériques ;
7. Suivre et évaluer régulièrement les objectifs du SRESS, avec des indicateurs précis.

EN CONCLUSION :

Le CESER salue la qualité et l'ambition du SRESS 2025, tout en soulignant la nécessité d'en faire un outil vivant, co-construit et évalué dans le temps. Pour cela, une gouvernance renforcée, une territorialisation plus équitable et une attention accrue aux conditions de vie étudiante seront essentielles à la réussite du schéma. Le CESER appelle à une mise en œuvre concertée et exigeante pour que l'Île-de-France demeure un pôle d'excellence et d'innovation au service de toutes et tous.

Avis sur le rapport stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire 2025-2030

AVIS CFDT

Avis sur l'avis du CESER sur le rapport stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire 2025-2030

Intervention de Madame Michèle PERRIN

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président du CESER, Madame la vice-présidente du CESER, Monsieur le vice-président du Conseil régional, chers rapporteurs et chers collègues,

Le CESER est saisi pour donner un avis sur le Rapport du Président du Conseil Régional « Stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire qui sera présenté à l'assemblée plénière du Conseil Régional, et la CFDT salue l'engagement fort de la région dans le domaine de l'ESS. La CFDT approuve également et pleinement l'avis du CESER qui nous est présenté et souhaiterait souligner certains éléments et apporter quelques précisions.

Tout d'abord, la CFDT apprécie la cohérence du CESER concernant le suivi du sujet à travers la contribution apportée en 2023 pour la définition de la stratégie ESS régionale et les différents points d'information faits par les conseillers présents au comité régional de suivi.

Tout comme l'avis du CESER, la CFDT souhaite renforcer le suivi d'indicateurs et l'évaluation des actions menées au fil du temps en augmentant les fréquences d'examen des indicateurs. Ceci permettrait à la fois de réagir à d'éventuelles dérives et de rendre plus facilement visibles les résultats de l'action régionale.

L'ESS est un système composé d'organisations très différentes à la fois au niveau de son confort d'action et des ressources financières (voire par exemple les différences notables entre le fonctionnement des mutuelles et d'une grande partie du secteur associatif...) et de leurs objets.

Le secteur associatif qui représente 74% des emplois et 80% des établissements nécessite pour la CFDT de besoins plus importants en soutien, en accompagnement afin de sécuriser les structures et de garantir une certaine pérennité. C'est le cas par exemple de la professionnalisation des acteurs :

- Les dirigeants bénévoles et salariés ;
- Les opérationnels salariés et bénévoles.

Concernant le financement des associations, la CFDT rappelle que le principe des appels d'offres est pénalisant pour sécuriser le financement de leur fonctionnement à plus long terme et cela est préjudiciable à sécurisation professionnelle des salariés et des actions conduites sur le terrain.

La CFDT est également favorable au principe de la prise en compte de l'ESS dans la mission de Dev'up. La CFDT appuie aussi l'idée pour les entreprises en difficulté, de faire entrer systématiquement dans la réflexion pour rechercher des solutions, le passage en Scops qui responsabilise les salariés, même si cela n'est pas magique et ne peut pas être utilisée à chaque fois.

Et puis, nous sommes totalement en accord avec l'idée de l'avis qui souligne l'atout que peut être l'ESS pour développer des pratiques vertueuses qui peuvent infuser le domaine économique plus traditionnel.

La CFDT votera l'avis.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

Avis sur les nouvelles actions educatives et citoyennes pour la réussite de tous les lycées et lycéennes

AVIS CESER

INTRODUCTION
RAPPORTEURE : MAY HAY--WEBER

La CFDT souhaite saluer la qualité du travail présenté dans cet avis du CESER, ainsi que l'engagement de la Région Centre-Val de Loire en faveur de l'éducation. Dans un contexte où les enjeux éducatifs sont au cœur des préoccupations sociales, il est essentiel de reconnaître les efforts menés par les collectivités pour renforcer l'égalité des chances, soutenir l'autonomie des jeunes et favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. C'est dans cet esprit que nous approuvons pleinement l'avis qui nous est soumis, tout en y apportant notre lecture syndicale et nos propositions.

Un engagement régional structurant en complément de l'Éducation nationale

La CFDT soutient la volonté de la Région d'intervenir activement dans le champ éducatif, en complémentarité avec l'Éducation nationale. Cet engagement dépasse largement les obligations légales de la collectivité, et nous saluons cette démarche ambitieuse, notamment à travers la création d'un rapport régional sur les actions éducatives, véritable outil de visibilité et de transparence sur les politiques menées.

Nous saluons également la structuration de ces actions sous la bannière unique «Ma Région Ô Lycées», qui permet d'apporter davantage de lisibilité et de cohérence aux différents dispositifs proposés aux établissements.

Favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes

L'objectif affiché de favoriser l'autonomie, la réussite et l'épanouissement des lycéens est pleinement partagé par la CFDT. L'éducation est un levier fondamental pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive. Ces ambitions doivent permettre à chaque jeune, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de développer son potentiel dans un cadre bienveillant.

Nous saluons le recours à des projets éducatifs innovants : projets «clés en main», appels à projets, budgets participatifs. Ces outils sont pertinents, à condition qu'ils ne viennent pas complexifier le quotidien des établissements, ni peser davantage sur les personnels déjà très sollicités. Il est donc indispensable d'y associer un accompagnement renforcé et adapté.

Pour une véritable participation des lycéens aux projets éducatifs

La CFDT insiste particulièrement sur l'enjeu de la participation des jeunes. Leur implication active dans la conception, la gestion et l'évaluation des projets éducatifs est un levier essentiel pour développer leur sens des responsabilités, leur esprit d'initiative, et leur confiance en eux.

Nous appelons donc à aller plus loin dans cette direction, notamment dans le cadre des budgets participatifs, comme l'a souligné Madame la rapporteure. Cependant, pour que cette autonomie soit effective, elle doit s'accompagner d'un cadre structurant : un soutien humain et matériel, du temps dédié, et une reconnaissance de l'engagement des jeunes.

L'orientation : une priorité à renforcer dans une logique de coopération

La CFDT appuie également la position du CESER sur l'orientation, compétence partagée entre la Région et l'Éducation nationale. L'accompagnement des jeunes dans leurs choix d'orientation doit être personnalisé, cohérent, et accessible à toutes et tous.
Nous pensons que la transversalité des actions régionales en matière d'éducation et d'orientation doit devenir une valeur centrale. Il est nécessaire de renforcer les coopérations entre les différents acteurs : établissements, missions locales, CIO, associations étudiantes, anciens élèves... Cela permettra de mieux informer les jeunes sur les métiers, les filières de formation, et les débouchés professionnels, et ainsi éviter les ruptures de parcours.

Développer la citoyenneté et l'esprit critique

La CFDT se félicite de l'importance accordée aux valeurs citoyennes, à la lutte contre les discriminations, et à l'ouverture culturelle. Nous soutenons les dispositifs comme «(x)trait d'humour», qui encouragent l'esprit critique et le débat.

Nous pensons qu'il est possible d'aller encore plus loin, par exemple en soutenant des journaux lycéens, des projets de théâtre forum, ou des simulations de débats démocratiques. Ces actions permettent aux jeunes de mieux comprendre les enjeux de société, et de s'engager dans la vie citoyenne.

Mieux faire connaître l'action de la Région

Enfin, la CFDT insiste sur la nécessité de valoriser les actions éducatives régionales auprès des lycéens, de leurs familles, et des équipes éducatives. Trop souvent, les dispositifs mis en place sont mal identifiés, ou peu visibles sur le terrain.

Nous proposons que la Région investisse davantage dans des outils de communication adaptés et qu'elle favorise la présence de ses représentants lors de la mise en œuvre des projets dans les établissements.

EN CONCLUSION :

En conclusion, la CFDT soutiendra cet avis du CESER qui reflète une volonté forte de la Région Centre-Val de Loire de faire de l'éducation un axe stratégique de ses politiques publiques. Nous partageons cette ambition et appelons à poursuivre et renforcer les efforts engagés, tout en veillant à ce que chaque dispositif soit accessible, équitablement réparti sur le territoire, et mis en œuvre dans le respect des rythmes et des besoins des jeunes.

Nous continuerons à défendre une vision de l'éducation comme un droit fondamental, un vecteur d'émancipation, et un pilier de la démocratie. À ce titre, nous voterons favorablement cet avis.

Avis sur les nouvelles actions educatives et citoyennes pour la réussite de tous les lycées et lycéennes

AVIS CFDT

Avis sur l'avis du CESER relatif à de nouvelles actions éducatives et citoyennes pour la réussite de tous les lycéens et lycéennes

Intervention de Monsieur Teddy AVELINE

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président du CESER, Monsieur le Vice-président du Conseil Régional, Madame la rapporteure, chers collègues,

Comme dans l'avis du CESER qui nous est présenté et que nous approuvons pleinement, la CFDT soutient la volonté de la Région CVDL de mettre l'accent en matière d'éducation aux côtés de l'Éducation nationale. Elle approuve également le principe de rendre visible son action à travers le rapport de la Région sur les actions éducatives, qui dépassent bien souvent ses obligations légales.

Ainsi, la CFDT félicite l'ambition de la Région Centre-Val de Loire de soutenir l'autonomie, la réussite et l'épanouissement des jeunes à travers des projets éducatifs innovants. L'éducation est un pilier essentiel pour bâtir une société plus juste et solidaire, et nous sommes convaincus que ces initiatives doivent permettre à chaque élève, indépendamment de son origine, de s'épanouir et de réaliser son potentiel.

La CFDT appelle à renforcer la participation des lycéens dans ces dispositifs, en leur offrant plus de responsabilités dans la conception et la gestion des projets. L'autonomie des jeunes dans la gestion de leurs initiatives est un levier important pour leur épanouissement. Nous soulignons que ce soutien devrait également inclure un accompagnement adéquat, afin de garantir aux jeunes le temps et l'encadrement nécessaires pour mener à bien leurs projets, comme l'a souligné l'avis de madame la rapporteure concernant les budgets participatifs. Nous pensons que ce soutien devrait être structuré pour permettre à chaque jeune de se réaliser dans un cadre respectueux de son rythme et de ses capacités.

La CFDT appuie l'avis du CESER sur l'importance de l'orientation, compétence partagée avec l'Éducation nationale. Cette collaboration est essentielle pour offrir aux jeunes un accompagnement cohérent et adapté à leurs besoins, leur permettant de faire des choix éclairés pour leur avenir professionnel. Nous proposons de renforcer cette coopération en inscrivant la transversalité des actions comme valeur fondamentale du dispositif, garantissant ainsi un système d'orientation de qualité.

La CFDT est consciente au regard de ce qui se passe ailleurs, des fortes volontés régionales en matière d'orientation. Toutefois, nous constatons que beaucoup reste à faire pour une orientation de qualité de nos jeunes à la fois sur le volet conseil et sur l'information sur les métiers et les formations et nous pensons qu'il est important de renforcer la personnalisation de l'orientation.

La CFDT votera l'avis du ceser.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

ORGANIGRAMME CFDT
CESER CENTRE VAL DE LOIRE



AVELINE Teddy

Titre : Conseiller
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétenc Education
Département d'origine : Loir-et-Cher (41)

CARLAT Jean-Paul

Titre : Conseiller
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





FLACHER Martine

Titre : Conseillère
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

LECONTE Sabine

Titre : Secrétaire de la 2ème commission
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





LORY Gilles

Titre : Vice-Président délégué Santé, Solidarités, Territoires
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

PERRIN Michèle

Titre : Présidente de la 4ème commission
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





RENIER Jean-Louis

Titre : Rapporteur général aux Stratégies
Commission :
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)

REY Julien

Titre : Conseiller
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)





VENTURO Cécilia

Titre : Conseillière
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)